

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	78 (1987)
Heft:	23
Rubrik:	Veranstaltungen = Manifestations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ausserkraftsetzung von Normen des SEV

Der Vorstand des SEV hat die nachstehenden SEV-Normen auf den 1. November 1987 ausser Kraft gesetzt.

Abrogation de normes de l'ASE

Le Comité de l'ASE a abrogé les normes mentionnées ci-après au 1^{er} novembre 1987.

Publ. Nr. Jahr Ausgabe, Sprache Publ. N° année Edition, langue	SN Nr. SN N°	Titel Titre
SEV/ASE 3004.1960		Regeln für Überspannungsableiter. Zurzeit erhältlich sind die IEC-Publikationen 99-1(1970) und 99-1A(1965). Sie befinden sich in Revision. Über eine allfällige Übernahme als SEV-Norm wird zu einem späteren Zeitpunkt entschieden. Diese können aber in der Schweiz trotzdem angewendet werden.

Veranstaltungen Manifestations

CIRED 1989 – Congrès international des réseaux électriques de distribution

Der 10. CIRED findet vom **8.–12. Mai 1989** in Brighton/UK statt.

Der CIRED wird alle zwei Jahre, abwechselnd mit den Sessio-
nen der CIGRE, durchgeführt. Er deckt das von der CIGRE nicht
behandelte Gebiet der Nieder- und Mittelspannungsverteilnetze ab
und dürfte darum ganz besonders die Betriebsingenieure unserer
Industrien, Kraftwerke und der Elektrizitätswerke ansprechen.

In sechs ganztägigen Sessionen, teilweise parallel geführt, wer-
den folgende Problemkreise behandelt:

Thèmes préférentiels (Zusammenfassung)

Session 1: Equipement des sous-stations

Président: *G. Fabre* [France]

- 1.1 Appareillage et équipement auxiliaire pour sous-stations HT/MT. Nouvelles approches dans la conception et la construction (modulaire, compacte, etc.).
- 1.2 Impact des différentes solutions en matière d'appareillage auxiliaire sur l'économie, la maintenance et la sécurité.
- 1.3 Régimes de charge de transformateurs de distribution MT/BT.

Session 2: Perturbations et protection dans les réseaux de distribution

Président: *J.M. Frisson* [Belgique]

- 2.1 Influence sur la clientèle de la distribution publique des perturbations dues aux charges domestiques et industrielles et au réseau.
- 2.2 Evolution des protections et des automatismes dans les réseaux MT et BT.
- 2.3 Coordination de l'isolement dans les réseaux MT et BT.

Session 3: Câbles et lignes aériennes

Président: *V. Huber* [Suisse]

- 3.1 Conception et technologie des lignes aériennes, compte tenu des contraintes climatiques et d'environnement.
- 3.2 Technologie des câbles à isolation synthétique et leurs accessoires.
- 3.3 Application des fibres optiques aux lignes aériennes et câbles pour la signalisation et les communications.

Session 4: Exploitation et commande des réseaux publics de distribution

Président: *W. Kaufmann* [République fédérale d'Allemagne]

- 4.1 Stratégies d'exploitation, préparation des urgences, écolage des opérateurs.
- 4.2 Assistance par ordinateur pour l'exploitation et la commande des réseaux de distribution MT/BT.
- 4.3 Problèmes relatifs à l'adaptation à la nouvelle tension de 230/400V.

Session 5: Installations des consommateurs (conception, construction, exploitation et alimentation)

Président: *T. Kelsey* [Royaume-Uni]

- 5.1 Conception du réseau pour l'alimentation des charges importantes (par exemple industrie, commerce, transport).
- 5.2 Gestion du réseau. Exploitation, politiques de maintenance, économies d'énergie et gestion de la charge.
- 5.3 Problèmes d'interface. Echanges de production, effets de l'électronique de puissance.

Session 6: Etude et planification des réseaux publics de distribution
Président: *O.S. Johansen* [Norvège]

- 6.1 Planification des réseaux en prenant en considération la vérification de la validité des méthodes de planification et l'amélioration des hypothèses de planification.
6.2 Etablissement de la banque de données des réseaux électriques, y compris la documentation, la cartographie et les systèmes graphiques.
6.3 Fiabilité dans la planification des réseaux de distribution, en prenant en compte l'utilisation de statistiques de défauts.

Parallel zu den Hauptsessionen werden wiederum die sogenannten *Postersessions* durchgeführt werden, um einen *direkten Dialog* zwischen Autoren und direkt Interessierten auf mehr spezialisierten Gebieten zu ermöglichen.

Aufruf zur Einreichung von Berichtsanmeldungen

Berichtsanmeldungen sind bis **spätestens 8. Februar 1988** dem *Schweizerischen Nationalkomitee des CIRED, Postfach, Seefeldstrasse 301, 8034 Zürich*, einzureichen.

Es ist eine Zusammenfassung von 500 Worten beizulegen, welche folgende Angaben enthält:

- das Thème préférentiel, auf welche sie sich bezieht
- Inhalt, Ziel, Schlussfolgerungen
- Hinweis auf spezielle, neue Entwicklungen im Bericht

Es können auch Berichte vorgeschlagen werden, die außerhalb dieser Thèmes préférentiels liegen, vorausgesetzt, das behandelte Thema sei ganz besonders aktuell und interessant, so dass es am CIRED 1989 unbedingt behandelt werden müsse.

Wir bitten alle an der Einreichung einer Berichtsanmeldung Interessierten, das

Circulaire d'information et d'appel aux auteurs CIRED 1989
bei obiger Adresse oder telefonisch unter der Nummer 01/384 93 76 anzufordern.

Dieses Dokument enthält die **ausführlichen Sujets préférentiels** und **weitere wichtige Hinweise**.

ETHZ: Kolloquium

Aktuelle Probleme der Energietechnik

Wintersemester 1987/88

- 8.12.87 Methodik der Energieverbrauchsprognosen
Dr. *D. Spreng*, ETHZ
12.1.88 Methode zur Bestimmung des effektiven Einsatzbereiches von schnellen abschaltbaren Leistungshalbleitern beim Schalten von induktiver Last
Dr. *L. Lorenz*, Siemens AG, München
19.1.88 Stromzwischenkreisumrichter mit abschaltbaren Halbleiterbauelementen
Dr. *Alois Weschta*, Siemens AG, Erlangen

Ort: Hörsaal ETF C1 (Fernmeldetechnikgebäude), Sternwartstrasse 7, 8006 Zürich

Auskunft: Frau C. Säker, ETH-Zentrum, ETL G28, 8092 Zürich, Tel. 01/256 41 86/7.

ATIS: Weiterbildungskurse 1987/88

Das Abendtechnikum der Innerschweiz (ATIS) führt in der Kursperiode 1987/88 die folgenden Weiterbildungskurse durch:

- 7.1.-4.2. und 25.2.-24.3.1988 Einführung in die CAD-Technik
Kursdauer 10 Nachmittage, 14.00-18.00
5.1.-2.2. und 23.2.-29.3.1988: Einführung in die Elektronik
Kursdauer 18 Abende, 18.30-21.50
8.1.-5.2. und 26.2.-25.3.1988: Einführung in die Digitaltechnik
Kursdauer 10 Abende, 18.30-21.50
4.1.-1.2.1988: Aufbau und Funktion von 16/32-Bit-Mikroprozessoren
Kursdauer 10 Abende, 18.30-21.30
7.1.-2.2. und 25.2.-22.3.1988 Einführung in die Informatik - Programmieren mit Pascal
Kursdauer: Kursteil 1+2 je 19 Abende, 18.30-21.50
12.4.-5.7. und 24.8.-27.9.1988: Programmierung in Modula 2
Kursdauer: Kursteil 1+2 je 19 Abende, 18.30-21.50.
12.4.-5.7. und 24.8.-27.9.1988:

Abendtechnikum Vaduz, Weiterbildungskurse

Das ATV führt im Winterhalbjahr und bis Sommer 1988 verschiedene Kurse für Ingenieure und Fachleute durch, insbesondere auf folgenden Gebieten:

- Informatik
- CAD/CAM
- Speicherprogrammierbare Steuerungen
- Elektropneumatik
- Aktive und passive Sonnenenergienutzung
- Systemkunde über Energie-, Informations- und Kommunikationsverteilnetze.

Das detaillierte Kursprogramm und weitere Auskünfte sind erhältlich beim Sekretariat ATV, Schulzentrum Mühleholz, 9490 Vaduz, Tel. 075/2 93 10.

Impulsprogramm Haustechnik

Das vom Bundesamt für Konjunkturfragen im Jahr 1984 lancierte Impulsprogramm Haustechnik nähert sich seinem vorläufigen Ende. Bis im Frühjahr 1988 sind jedoch noch verschiedene Kurse geplant, insbesondere über

- Haustechnik in der integralen Planung
- Haustechnik für den Elektrofachmann
- Heizsysteme für Energiesparhäuser

Informationen und Anmeldung bei: Impulsprogramm Haustechnik, Postfach 65, 8117 Fällanden, Tel. 01/825 08 12.

Séminaire sur les réseaux urbains

Appel aux contributions

Le Centre de recherche et d'enseignement en énergie et techniques municipales CREM organise le 30 juin, 1er et 2 juillet 1988 à Martigny son 11e séminaire international, qui sera consacré aux réseaux urbains. Trois sessions sont prévues: transport et énergie, systèmes de gestion ainsi qu'expériences de villes suisses en matière de coordination des travaux.

Les conférenciers potentiels sont priés de s'annoncer jusqu'au 1er mars 1988, en envoyant un résumé d'une page A4, à CREM, rue des Morasses 5, case postale 48, 1920 Martigny. Pour tout renseignement: tél. 026/2 64 06.

Association Suisse des Electriciens (ASE)
Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS)

Société pour les Techniques de l'Energie de l'ASE

Journée d'information ETG

Limitation des perturbations électriques dans les réseaux de distribution

Montreux, mardi 26 janvier 1988, Casino de Montreux

Cette journée s'adresse aux spécialistes responsables des problèmes de perturbations au sein des entreprises distributrices d'électricité, des bureaux d'ingénieurs et des entreprises d'installations électriques, aux enseignants, ainsi qu'aux électriciens des services d'exploitation dans l'industrie et les services.

Le but de cette journée est de donner un aperçu des nouvelles normes de l'ASE et recommandations de l'UCS, les normes ASE 3600-1 et 2 concernant la limitation des perturbations électriques dans les réseaux publics de distribution (harmoniques et variations de tension) et de développer quelques thèmes importants.

Les questions peuvent être adressées d'avance à l'Association Suisse des Electriciens, Inspection des installations à courant fort, 3, chemin de Mornex, 1003 Lausanne.

Président de la journée: M. Aguet, Service de l'Electricité de la ville de Lausanne, membre du Comité de l'ETG

Programme

09.00 h: Café

09.30 h: Allocution de bienvenue

Prof. J.-J. Morf, membre du Comité de l'ETG

09.35 h: Présentation de la journée

M. Aguet, Service de l'Electricité de la ville de Lausanne

09.40 h: 1. Bases théoriques des perturbations électriques dans les réseaux de distribution

R. Clément, Ing. dipl. EPFZ, Directeur technique, Entreprises Electriques Fribourgeoises

L'origine et les effets des perturbations sont présentés. On détermine ensuite les paramètres, les hypothèses de calcul, les valeurs-limites et leurs définitions.

10.20 h: 2. Aspects juridiques

Serge Michaud, chef de l'Inspection des installations à courant fort de Suisse romande

On présente l'utilisation des normes ASE 3600-1 et 2 sur la base de la loi sur les installations électriques et de l'ordon-

nance sur les installations à courant fort, leurs applications et les responsabilités et recours y relatifs.

10.45 h: Discussion

11.00 h: Pause, rafraîchissements

11.30 h: 3. Détermination des perturbations du réseau lors d'une procédure d'autorisation

J.D. Pahud, Ing. dipl. EPFL, CERN, Div. SPS, Genève

Cet exposé traite du chapitre 5 de la norme ASE 3600-2 et présente:

- le calcul de l'impédance du réseau au point de raccordement,
- le calcul des courants harmoniques et des variations de courant du consommateur,
- le calcul des perturbations harmoniques et des variations de tension résultantes.

12.10 h: Discussion

12.40 h: Repas en commun

14.10 h: 4. Exemple de calcul

G. Goldberg, Ing. EPF-Z, Landis & Gyr Zoug SA

Il sera montré, sur la base d'un exemple concret, comment déterminer l'effet d'un équipement raccordé au réseau de puissance, du point de vue de la production d'harmoniques et de celui des variations de tension.

14.50 h: Discussion

15.00 h: 5. Exemples de solutions contre les perturbations

H. Sauvain, Ing. dipl. EPFL, EMC Fribourg

L'atténuation des harmoniques dans un réseau électrique est obtenue en coordonnant l'intervention au niveau des courants, tensions et impédances. Un exemple présente une réalisation et les limites rencontrées.

Le problème des variations de tension est exposé dans le même contexte.

15.30 h: Discussion

15.40 h: 6. Techniques et résultats des mesures

W. Trbolet, Ing. ETS, Services Industriels de Genève, Service de l'Électricité

- Sur la base de mesures effectuées dans le cadre de l'UCS, on détermine les taux d'harmoniques existant dans les réseaux de distribution.
- Les techniques de mesures pour déterminer les perturbations d'une installation autorisée sont expliquées en relation avec la Norme ASE 3600.
- Les appareils qui, en pratique, ont fait leurs preuves dans les mesures de longue durée ou de réception sont présentés.

16.10 h: Discussion

16.25 h: Synthèse de la journée: *M. Aguet*

Fin de la session: environ 16.30 h

Organisation

Lieu de la manifestation:

Casino de Montreux, 1820 Montreux (à pied de la gare)

Places de parc:

Au Casino, nombre limité

Langue du congrès:

français

Publication

des conférences: Un recueil des exposés en français sera mis à disposition des participants

Déjeuner:

Déjeuner en commun au Casino de Montreux

Frais:

Carte de participation (comprenant le recueil des exposés, les cafés de la pause, le déjeuner avec une boisson et café)

Non-membres de l'ASE	Fr. 220.-	Etudiants, apprentis, non-membres	Fr. 90.-
----------------------	-----------	-----------------------------------	----------

Membres de l'ASE/UCS	Fr. 140.-	Etudiants, apprentis, membres de l'ASE/UCS	Fr. 70.-
----------------------	-----------	--	----------

Membres de l'ASE et de l'ETG	Fr. 120.-	Etudiants, apprentis, membres de l'ASE et de l'ETG	Fr. 60.-
------------------------------	-----------	--	----------

L'envoi à l'ASE (Services administratifs) d'une demande d'admission à l'ETG autorise à payer les frais d'inscription au tarif de membre de l'ETG.

Inscription

Nous prions les intéressés de bien vouloir envoyer le bulletin d'inscription ci-joint jusqu'au **15 janvier 1988 au plus tard** à l'*Association Suisse des Electriciens, Services administratifs, case postale, 8034 Zurich*, en virant simultanément les frais au moyen du bulletin de versement annexé sur le CP 80-6133-2 de l'ASE.

Les participants recevront leur carte de participation et les bons pour le déjeuner et le recueil des exposés après enregistrement de leur inscription et versement de leur contribution financière.

Pour toutes les informations veuillez contacter l'ASE: tél. 01/384 91 11

Commande anticipée de la norme

Les Normes ASE 3600-1 et 3600-2 peuvent être obtenues à l'*Association Suisse des Electriciens, Service des imprimés, case postale, 8034 Zurich*.

Prix: SEV 3600-1 Fr. 39.- (26.-), SEV 3600-2 Fr. 92.- (69.-)